

MANDAT AUX FINS D'INTERVENTION HUMANITAIRE POUR LA SYRIE

Le Conseil National Arménien présidé par Mr Arménag APRAHAMIAN, sollicite les Arméniens du monde entier et particulièrement les Arméniens ayant la citoyenneté syrienne d'appliquer les principes démocratiques et humanitaires essentiels en lui donnant mandat aux fins d'intervention humanitaire en Syrie à compter du 17 septembre 2012.

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOMS :COURRIEL :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

DOMICILE :

PROFESSION :

Face à une situation politique d'extrême urgence

Face aux actions menaçant la paix, la rupture de la paix et aux actes d'agression

Vu le principe de prééminence du Droit à la lutte pour sa survie:

L'organisation des Nations Unies, dès sa constitution, a adopté un grand nombre de textes qui garantissent aux peuples soumis au colonialisme, aux gouvernements étrangers, aux régimes racistes, ou à la violence armée, le droit à la lutte, par tous les moyens, y compris le port d'armes, pour se débarrasser de ces situations, et décider eux-mêmes de leur destinée conformément à la Charte Sécurité des Arméniens de Syrie, ci-joint.

[CHARTE SECURITE DES ARMENIENS DE SYRIE](http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/2012/CHARTE_SECURITE_DES_ARMENIENS_DE_SYRIE.pdf)

http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/2012/CHARTE_SECURITE_DES_ARMENIENS_DE_SYRIE.pdf

Donne mandat au Conseil National Arménien,

Représentation officielle - BP 61 – 92224 Bagneux Cedex – France, Courriel : stat.gov.wa@haybachdban.org

Constitué officiellement le 17 décembre 2004 suite à l'appel mondial du 20 février 2004, aux fins d'intervention humanitaire pour la Syrie sur les bases juridiques et démocratiques de la Charte pour la défense des droits des Arméniens en Syrie :

Fait à _____ le _____

Mention manuscrite « *Bon pour mandat aux fins d'intervention humanitaire pour la Syrie* »

et signature

Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

(1) Rayer les mentions inutiles